



ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2026

4. SUJETS QUI DÉCOULENT DES PROCÈS-VERBAUX

- 4.1. SUJETS QUI DÉCOULENT DES PROCÈS-VERBAUX

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC - GÉNÉRALE

- 5.1. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Rappel des règles de la période de questions :

La période de questions vise à favoriser des échanges respectueux et ordonnés. Toute personne souhaitant intervenir doit :

- S'identifier et attendre d'être invitée à prendre la parole.
- S'adresser au président de l'assemblée et préciser à qui la question est destinée.
- Poser une seule question et une seule sous-question par tour.
- Employer un langage respectueux, sans propos injurieux, diffamatoires ou personnels.
- Formuler une question brève, claire, portant sur des sujets d'intérêt public relevant de la Municipalité.

Chaque personne dispose d'un maximum de cinq minutes pour poser sa question et sa question complémentaire. Le président peut interrompre toute intervention qui ne respecte pas ces règles ou qui nuit au bon déroulement de la séance. La durée totale prévue pour la période de questions est de 30 minutes.

6. RÈGLEMENTS

- 6.1. RÉOLUTION DÉCLARANT FORMELLEMENT L'INTENTION DU CONSEIL D'ADOPTER UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME
- 6.2. RÉOLUTION DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE LIÉE À LA RÉVISION DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME – SUPERFICIE MINIMALE DES LOTS DANS LA ZONE VI-16
- 6.3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE 277 CONCERNANT LA SUPERFICIE DES LOTS DANS LA ZONE VI-16 DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GORE
- 6.4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 278 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
- 6.5. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 220-3 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
- 6.6. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 253-01 ABROGATION DU RÈGLEMENT 253 DÉCRÉTANT UN PRÊT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ÉCOPRÊT POUR LE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES – 2023 À 2025

7. ADMINISTRATION, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1. DÉPÔT DES FORMULAIRES DGE-1038 DES CANDIDATS AU SCRUTIN MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2025 – DÉPÔT TARDIF



ORDRE DU JOUR

8. RESSOURCES HUMAINES

- 8.1. EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR DES LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE — MADAME FANNIE LECLERC

9. TRÉSORERIE

- 9.1. APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

10. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 10.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2026-02 : RUE SAINT-PATRICK, LOT 5 081 312
- 10.2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2026-03 : 85 CHEMIN CASCADE, LOT 5 081 015
- 10.3. PIIA 2026-03 : 42, CHEMIN DU LAC HUGHES, LOT 5 080 739
- 10.4. PIIA 2026-04 : CHEMIN FIDDLER, LOT 6 661 132
- 10.5. PIIA 2026-05 : 135 CHEMIN BRAEMAR, LOT 6 198 273
- 10.6. DÉPÔT DU RAPPORT DES INSPECTEURS MUNICIPAUX POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2026

11. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.1. REPORT DES ACTIVITÉS FORESTIÈRES DANS LES PROJETS D'AIRES PROTÉGÉES DES LAURENTIDES

12. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 12.1. ACHAT D'UN COUPE HERBE INDUSTRIEL POUR LE DÉPARTEMENT DE LA VOIRIE

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 13.1. DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2026

14. LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE

- 14.1. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE MADA – MISE À JOUR 2026

15. VARIA

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC — SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

- 16.1. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période de questions est réservée exclusivement aux sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance. Chaque personne dispose d'un maximum de cinq minutes pour poser sa question et sa question complémentaire. La durée totale prévue pour la période de questions est de 30 minutes.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 17.1. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE